



Déferlement de haine raciste anti-Roms dans plusieurs villes d'Île-de-France

Le MRAP en appelle à la plus grande fermeté contre les chasses à l'homme anti-Roms commises par des bandes racistes à l'encontre de la population Rom dans plusieurs villes de Seine-Saint-Denis.

Durant les deux dernières semaines de mars 2019, les racistes diffusent sur les réseaux sociaux, des rumeurs attribuant aux Roms des enlèvements d'enfants dans des villes, en majorité en Seine-Saint Denis.

En représailles, certains se sont livrés à des déferlements de haine contre les habitations précaires de Roms et à des lynchages de personnes. Des enfants qui n'osent plus aller à l'école. Des familles terrorisées qui ne dorment plus la nuit. Des camionnettes incendiées. Des maisons détruites. Des dizaines de blessés graves.

Rien, absolument rien ne saurait justifier cette haine raciste qui doit être assimilée sans ambiguïté aux mécaniques racistes ancestrales attribuant aux Juifs et aux Roms des rapt d'enfants. La lutte contre ce type de préjugés doit se renforcer car dans le climat actuel, où l'on voit se développer l'antisémitisme, l'islamophobie et toutes les formes de racisme et de xénophobie, les mensonges les plus odieux prennent le pas sur la rationalité.

Ceux qui ont participé aux attaques racistes doivent être sanctionnés avec la plus extrême rigueur. Il en est de même avec les colporteurs de haine sur les réseaux sociaux. Ils sont identifiables et doivent être contraints de cesser de diffuser des messages racistes.

Un coup d'arrêt immédiat est nécessaire face au risque de connaître des pogroms anti-Roms. Le MRAP apporte son soutien aux familles agressées et demande au gouvernement d'appliquer les recommandations de l'instruction ministérielle « sur l'éradication des bidonvilles du 25 janvier 2018 » et de ne pas profiter de la fin de la trêve hivernale pour expulser ces familles déjà fortement éprouvées.

Le MRAP se constitue partie civile contre tous les auteurs de ces actes.

Paris, le 27 mars 2019